

Retrait des soldats burundais de l'Amisom, coup dur pour Bujumbura

Deutsche Welle, 26.02.2019 Le rapatriement a commencé le 21 février et est censé s'achever entre mardi et jeudi. La réduction du contingent burundais a été décidée par l'Union africaine depuis fin 2018. Mais Bujumbura ne l'approuve.

Le rapatriement des soldats burundais pourrait occasionner de lourdes répercussions financières pour le pays. Ils sont un total de 371 militaires burundais à avoir déjà rejoint Bujumbura. Un premier contingent de 200 soldats a quitté la Somalie la semaine dernière. Et ce samedi, un autre groupe de 171 militaires est rentré. Dès jeudi, ce rapatriement devrait être bouclé. Des répercussions financières pour Bujumbura Pour Kasim Abdoul, les conséquences du retrait des troupes sont inexistantes du point de vue de financier. Il est le président du parti Union pour la paix et le développement Zigamibanga. "La décision de l'UA n'aura aucun impact économique sur le Burundi parce que les militaires burundais qui sont en Somalie ne sont pas comme des mercenaires. Si c'était le cas alors, la manne serait coupée." Pourtant, dans une enquête, la Fondation Bene Burundi indique que la décision de l'Union africaine entraînera un manque à gagner considérable pour l'économie du Burundi. Dans ce rapport, "le Burundi reçoit les trois mois, une somme estimée à 18 millions de dollars américains soit près de 16 millions d'euros. Ce montant comprend les ponctions effectuées sur les soldes des militaires du contingent burundais mais aussi les frais de location du matériel militaire par le Burundi à l'Union Africaine". Offensive diplomatique de Nkurunziza S'adressant à la presse la semaine dernière à la fin de la visite de son homologue somalien, le président Burundais Pierre Nkurunziza, s'est inscrit en faux contre la résolution du conseil paix et sécurité de l'Union Africaine concernant le retrait de 1000 militaires burundais de la mission de maintien de la paix en Somalie. "Nous avons pu changer sur le rôle des militaires burundais, comment ils se donnent corps et âmes pour soutenir ce pays. Mais, il y a une résolution du conseil paix et sécurité de l'UA. Elle ne nous a pas plu. Et la Somalie sans doute non plus. C'est pourquoi nous souhaitons que les pays contributeurs de troupes en Somalie pour revoir la décision et l'orienter dans la voie qui satisferait toutes les parties afin de poursuivre les opérations sans problèmes". Depuis plus d'une décennie, le Burundi est le deuxième contributeur de troupes de l'AMISOM sur les cinq pays africains de la mission de maintien de paix de l'Union Africaine. Cet engagement est particulièrement bénéfique pour le gouvernement burundais, surtout dans le contexte actuel où le pays est sous le coup de sanctions. Auteur Antidite Niragira

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});